

Bornes limites du territoire de la principauté de l'abbaye de Stavelot à Ocquier



La « pierre au loup »
(sommets de la rue En roua
à gauche en direction de Huy)



Borne « Bois de Mont »
(à droite après la croix de Bonsin
en direction de Marche)



Borne « Bois de Bougnalo »
(à gauche après la croix de Bonsin
en direction de Marche)

Bornes de franchises (frappées du « F »)
indiquant que le village était franchisé.



Au carrefour de la rue de la
Croix et de la rue En Erzy



A l'entrée de la maison
communale (grand rue)